

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU SAMEDI 25 FEVRIER 2023**

Le samedi 25 février 2023 à 10h30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dans la salle du « club du sourire » de la mairie de Chagny.

Présents :

- **Non adhérents (7)**

Mme Claudette BRUNET LECHENAULT Conseillère Départementale du canton de Chagny.

M.Christophe Descieux, Conseiller Départemental du canton de Chagny

MME PAPPAS Maire de Chaudenay.

M.Rebillard, directeur école de Rully

Marlyse Delange ; Gérard Vauray ; Christian Carré

- **Adhérents (24)** : Salvatore Balsamelli, Bernadette Barthel, Brigitte Benninger, Laurence Benoît, Gilles Belfils, représentant des Foyers Ruraux de Saône et Loire ,Hélène Bernard, Patrick Bernard, Liliane Candiard, Marie-Dominique Dubost, Nathalie Gagnard, Sylvia Gaudry, David Gaudry, Jean-Michel Joly, Lydia Le Leuxhe, Alain Le Leuxhe, Caroline Lejour, Jean-Pierre Losson, Thierry Nicot, Marie-Claire Panarioux, Jean-Luc Pasquier, Jean Poigeaud, Michèle Rodier, Georgette Taillardat, Sophie Vaillant

Remarque : aucun représentant de la municipalité présent ni excusé.

Excusés :

- **Adhérents excusés avec procuration (13)** : , Alexia Barthel, Richard Beninger, Juliette Faust, François Fresnais, Anthony Gagnard, Ginette Henray, Marie-Odile Herbourg, Suzanne et Michel Joblot, Anne-Marie Pasquier, Denise Penn, Anne-Marie Picard, Jean-Marc Rodier

Adhérents excusés sans procuration (10) : Sylvie Appel-Muller, Patrick Appel-Muller, Rose-Marie Belfis, M.Claude Landré, Eliane Losson Laporte, Loïc Pierrichon, Claire Saunier, Sylvie Tharreau, Olivier Ulmer, Isabelle Violot

- **Non adhérents (9)** :

M.Rémy Rebeyrotte (député)

M.Vadrot (maire de Santenay)

M.Antoine Jantet (FRGS 71)

Florence Bizouard (EDC)

Stéphanie Boulnois (directrice hôpital Chagny)

Roxane Denier (directrice école de Corpeau)

Denis Faivre, Geneviève et Michel Fichot

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 36

Le quorum de 20 adhérents (présents + procurations) est donc atteint (il doit être d'1/4 des membres adhérents : article XI des statuts – 76 adhérents en 2022). **L'assemblée générale peut donc se tenir.**

Jean-Michel Joly, président ouvre la séance et remercie nos adhérents et spectateurs toujours fidèles pour leur soutien dont nous avons bien besoin.

1) Rapports moral et d'activité de l'année 2022 :

Jean-Michel JOLY, président expose le rapport moral :

Je vous rappelle que les buts et les missions de notre association CinéMarey sont honorables et ambitieux :

- Eduquer la population au cinéma et par le média cinéma
- Apprendre, s'informer, faire la part des choses, justement apprendre à décoder les paroles, les faits et les dissocier des actes et des interprétations
- Susciter la critique, découvrir de nouveaux horizons, ouvrir l'esprit

Des buts plus légers mais tout aussi importants : divertir, réchauffer le cœur, bref émouvoir

Tous les publics sont concernés, des petits de 4 à 5 ans aux plus âgés.

En 2022 la fête du film d'animation avait pour thème « **mauvaise réputation** » ; il est vrai que le module pour enfants préconisé à partir de 5 ans était dur mais les contes de Perrault (*le petit poucet, barbe bleue*), ceux de Grimm (le joueur de flûte), la nouvelle de A. Daudet (la chèvre de Mr Seguin) sont dramatiques comme parfois la vraie vie peut l'être.

La vraie vie de CinéMarey, sans être dramatique, est cependant compliquée depuis quelques années.

-La Covid 19 est toujours là. Nous, la population, avons appris à vivre avec, les politiques aussi. Mais les habitudes ont changé et la fréquentation des événements culturels peine à retrouver son niveau de 2019.

- Les difficultés avec la municipalité :

-Annulation de salle de projection en dernière minute pour le film « Boite Noire » pour un motif que je qualifierais diplomatiquement parlant de pointilleux.

- la réunion avec les Foyers Ruraux 71 déprogrammée en décembre n'a pas été reprogrammée à ce jour ; elle devait araser cette épine irritante en rédigeant une nouvelle convention.

-Annulation de convention à 2 reprises avec CinéMarey pourtant signée par la municipalité, pour un motif peu recevable la deuxième fois.

-Enfin, on nous prête 3 fois par an une salle (la petite salle de la maison du peuple-Merci-) mais on ne peut pas faire le noir de mi-mars à fin septembre ; ennuyeux pour du cinéma !

Tous ces faits alimentent notre ressenti et nous laissent supposer que nous ne sommes pas les bienvenus et que nos actions d'animation ne sont ni souhaitées ni désirées sur Chagny.

Ces manières nous épuisent et nous avons abandonné le projet de faire une projection trimestrielle en partenariat avec Cinévillage des Foyers Ruraux sur Chagny.

Désolé de pénaliser les Chagnotins en les privant d'une soirée d'animation à bas coût et d'une perte de possibilité de cohésion sociale.

Nous avons décidé de réduire la voilure en 2023 pour économiser notre énergie et nos deniers.

Les relations avec les municipalités voisines sont beaucoup plus fluides avec moins de freins administratifs. Ces municipalités ont bien compris leur intérêt et ne craignent pas que nous voulions être « calife à la place du calife » (je précise que nous non plus) !

Je soulignerais le soutien par leur participation financière ou leurs dons en nature de nos sponsors locaux et voisins.

Remerciements appuyés aux Foyers Ruraux de Saône et Loire pour l'aide au financement de 3 de nos manifestations en 2022 (la fête du court métrage, la fête du film d'animation et le Mois du Documentaire).

Merci aux membres du CA qui oeuvrent dans l'ombre. N'hésitez pas en ces périodes de canicule à nous rejoindre !

Et pour finir merci à vous spectateurs et adhérents d'être là, présents en 2023.

Si vous êtes satisfaits parlez-en autour de vous. Si vous avez des remarques négatives dites- le nous, on travaillera pour y remédier et si vous avez des suggestions elles seront toujours les bienvenues.

2) Le rapport d'activités de l'année 2022 est présenté par *Sylvia GAUDRY*

Nous avons enfin pu cette année réaliser tous les projets annoncés en début d'année, sans restrictions sanitaires ! Cependant, la fréquentation des séances, quelles qu'elles soient se ressent encore des habitudes prises pendant les confinements. Mais nous gardons espoir !

- Les **10 séances « Ciné-Village »** à **Chaudenay** dont une projection en plein air en été (**17 spectateurs**), ont réuni **307 spectateurs**, soit une moyenne d'environ **31 spectateurs**.
Nous avons dû annuler 1 séance à cause d'une panne de son qui n'a pu être résolue.
- **2 séances « Cinévillage »** à **Chagny**, au théâtre municipal (salle agréée) ont rassemblé **63 spectateurs**.
Nous n'avons réussi à projeter que 2 séances à Chagny. Bien que cela nous demande du temps et du travail supplémentaire, nous avons choisi de le faire car certains Chagnotins ne pouvant plus profiter du cinéma, nous disaient être contents de pouvoir à nouveau y accéder. Malheureusement nous n'avons pas eu l'autorisation de la mairie pour la troisième séance et nous avons dû renoncer à ces projections

- **la Fête du Court Métrage**

Elle a eu lieu pour la dernière fois à la B.A.B, à Chagny le vendredi **18 mars** de 19h à 23h.

61 spectateurs ont été ravis de renouer avec les 2 séances d'1h30 de courts métrages, et les pizzas de **Babeth** accompagnées des bières locales à l'entr'acte.

Une belle soirée conviviale, comme toujours, dont nous avons été privés depuis 2 ans.

- **Soirée spéciale adhérents et amis du cinéma (subvention exceptionnelleFDAVAL)**

Après avoir été privés de convivialité pendant 2 années et pour rassembler les personnes qui aiment le cinéma et participent à la vie de notre association, nous avons décidé d'élargir la soirée que nous offrons chaque année à nos adhérents à l'ensemble des associations avec lesquelles nous avons des partenariats (**CACTUS, Les Loisirs de l'Enfance de Chagny, Artifices, Plaquemine, La Turbine**).

Nous avons choisi de placer cette soirée sous le signe de la musique avec le film «**On connaît la chanson** » et la venue d'un guitariste chanteur «**Domi** » pour animer le buffet dînatoire avant et après la projection.

Le **23 mai**, c'est donc **une cinquantaine** de personnes qui se sont rassemblées à la petite salle de la Maison du Peuple à Chagny pour partager cette belle soirée musicale.

- **Partenariat avec C.A.C.T.U.S**

Le **20 septembre**, nous avons projeté «**Nouvelle cordée** », un film documentaire sur le thème du zéro chômage. Ce projet avait été élaboré en collaboration, et sur la demande, de l'association chagnotine **CACTUS** avec laquelle nous avons l'habitude de partager des projets variés depuis plusieurs années.

- **la fête du cinéma d'animation**

Pour la troisième année, CinéMarey a voulu participer à cette action nationale. Lors du bilan de cette animation l'an dernier, le nombre de spectateurs nous a amenés à modifier la durée (3 séances sur 3 jours en 2021) et à tenter de faire mieux découvrir le film d'animation au public, à différencier du dessin animé.

Une seule journée de projections gratuites à la petite salle de la Maison du Peuple de Chagny a donc été organisée le **22 octobre**, avec une séance destinée plus particulièrement aux enfants l'après-midi (**21 spectateurs dont 7 enfants**) et une séance tous publics en soirée (**29 spectateurs**).

- **« Docs en balade »**

Cette année, nous avons réussi à faire revivre cette manifestation dans tous les lieux habituels : **Chagny, Chaudenay, Corpeau, Ebaty, Fontaines, Rully, Sampigny et Santenay**) ainsi que les **EHPADS** de Chagny et Santenay (**49 résidents**), et les **écoles** de Chaudenay, Ebaty et Rully (**103 élèves**).

Remarque: M.Rebillard, directeur de l'école de Rully remercie les bénévoles pour leur interventions dans les classes au cours du mois du film documentaire et explique que cela débouche sur des projets pédagogiques.

20 projections étalées sur **10** jours (du **13 au 29 novembre**) ont réuni **711 spectateurs** (moyenne de 26 spectateurs par doc).

Certaines séances ont accueilli des intervenants, notamment celle d'Ebaty concernant la photographie avec la participation de **Marie Rodet**, photographe à Rully et celles de Sampigny avec la **librairie « A livre ouvert »** pour animer des échanges sur les thèmes de la nature et de l'écologie. **François Fresnais**, potier a aussi participé ainsi qu'un réalisateur.

- **fonctionnement de l'association en 2022 :**

- 9 réunions de conseil d'administration et 4 réunions de bureau.
- 1 assemblée générale le 19 février 2022
- 9 projectionnistes font partie de l'association. Ils sont formés par les Foyers Ruraux.
- Participation de *CinéMarey* aux réunions trimestrielles organisées par les Foyers Ruraux (choix des films, bilan...).
- Des groupes de travail pour chaque projet particulier et pour les partenariats avec les associations qui le demandent.
- Enfin, **Sylvia** rappelle que l'organisation de chaque séance implique la récupération et l'installation du matériel de projection, la mise en place de la salle, l'édition d'un programme la gestion de la billetterie, la publicité (affiches, presse, invitation des adhérents et contacts)... elle rappelle que l'arrivée de nouvelles personnes dans l'équipe sera la bienvenue !
- Un site internet très fourni et tenu à jour par **Marie-Odile**.

3) Rapport financier de l'exercice 2022 :

David Gaudry, trésorier, présente le compte d'exploitation de 2022 d'où il ressort un déficit de fonctionnement de **905.19€** (Voir ci-dessous).

Remarques :

Mme Pappas nous demande combien de temps nous pourrions être déficitaires ; le trésorier lui répond que nous avons une petite réserve mais qu'il nous faudra être vigilants en 2023. Nous avons aussi demander une nouvelle subvention FDVA (Jeunesse et Sport/ Cohésion Sociale) pour le mois du doc.

Gilles Belfils signale que s'il n'y avait pas l'aide des FRGS, nous ne pourrions pas fonctionner !

Mme Brunet Léchenault précise que la subvention du département pour le fonctionnement peut être allouée à présent chaque année. Alain Le Leuxhe ajoute que nous ne n'avions pas demandé de subvention à la mairie de Chagny en contrepartie du prêt de salles.

COMPTE D'EXPLOITATION 2022

DÉPENSES :		Commentaires
Cotisations :	445,00	Foyers Ruraux +images en bibliothèque+images de la culture
Frais de gestion :	291,10	Assurance + Frais postaux et de bureau
Communication :	332,17	"Docs en balade" + "La fête du court métrage" + projections diverses
Location de salles :	199,00	Soirée adhérents ; docs en balade , autres manifestations
Reversement recettes des Séances aux Foyers Ruraux :	1 684,50	Cinévillage : voir recettes
Réceptions :	949,09	Buvettes + pots "Docs en Balade" + divers
Divers :	144,50	erreur de caisse-
Achat ou location Films :	1 570,57	docs en balade, projection SPIP+ autres manifestations
Déplacement,mission :	67,05	Intervenants "Docs en balade"+ frais déplacement séances et projections diverses
Participations intervenants :	214,00	Intervenants "Docs en balade" + autres
Achat matériel :	245,99	Amélioration son
Prov. amortissement mat. :	1 161,23	écran (2016) : 470,40 € (2*235,20)+ PC (2017 :115,03€)+ 2 micros * 71,33e (Imprimante)
Prov. maintenance mat. :	1 000,00	Matériel vidéo
Solde débiteur N-1 :	778,83	Solde débiteur de l'année précédente

TOTAL DÉPENSES :

9 083,03

RECETTES :		Commentaires
Cotisations :	760,00	Adhérents de l'association
Subventions :	800,00	Département :800€
Recettes des séances (à reverser aux Foyers Ruraux) :	1 684,50	Cinévillage voir dépenses
Dons :	802,70	Panier "Docs en balade" + divers
Remboursement frais de déplacement :	0,00	Dans le cadre de: transport matériel
Manifestations de l'association	168,50	entrées
Buvettes :	180,00	Recettes buvettes
Sponsors :	700,00	Docs en balade
Divers :	55,30	
Prov. amortissement mat. :	2 026,84	reprise provisions amortissement matériel CE 2021
Prov ,maintenance mat	1 000,00	reprise provisions maintenance matériel
Solde créditeur N-1 :	0,00	

TOTAL RECETTES :

8 177,84

Déficit de fonctionnement

-905,19

Trésorerie = Déficit (-905,19 €) + Provisions diverses (+1161,23€ + 71,33*€+ 1000€) = 1 184,71€

Ce rapport est mis aux voix (vote à main levée). Il est adopté à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

4) Perspectives et réalisations pour l'année 2023 :

Lydia Le Leuxhe nous parle des perspectives 2023

En préambule, un mot sur les César..., un autre sur un merveilleux film... et un rappel de notre engagement de départ : nous voulions et nous voulons toujours du cinéma pour le public et pas pour notre usage (ciné club)

Avant les perspectives et les projets, un regard en arrière:

Entre 2020 et 2022, confinements, incertitudes, tout est aléatoire, incertain. A la reprise, peu de spectateurs, moins de ressources en nous pour repartir. Néanmoins, la vie semble redémarrer, mais autrement...Il faut certainement, pour nous aussi « faire autrement »

MAIS : Les difficultés à disposer de salles (gratuites), à avoir une visibilité, particulièrement à Chagny, grandissent, nous prenant une énergie dont nous aurions bien besoin pour avancer.

La question pour notre association est maintenant : Que faire pour retrouver nos rêves de cinéma pour tous, notre énergie, notre diversité ? Les réponses sont certainement : la visibilité de CinéMarey et la possibilité de ne pas être toujours « en balade », les 2 points étant liés. Et si possible au moins un peu de bienveillance municipale :

- Nous « localiser » sur un ou 2 lieux pour les docs « en balade » ?
- Demander un hébergement supplémentaire à Chaudenay, ou dans une autre commune ?
- Quitter Chagny où la situation des associations autres que sportives n'est pas brillante ? Nous connaissons trop de déboires dans notre commune : séance annulée sans raison vérifiée, convention non respectée à peine a-t-elle été signée, nous avons obtenu 3 gratuités de salle par an , nous comprenons en même temps que pèse sur la commune les coûts de l'énergie

Nous prenons une année pour mesurer notre capacité à remettre notre ouvrage sur le métier et nous déciderons ensemble de la suite, nous espérons déjà qu'elle sera très positive. Nos priorités resteront Ciné-Village, les Docs en balade et la séance pour les adhérents. Vous êtes également invités à la Fête du court-métrage en mars.

Remarques :

Mme Brunet Léchenault nous conseille de ne pas réduire « Docs en balade » car c'est ce qui nous permet d'obtenir une subvention. Nous lui assurons que nous désirons changer la formule, pas la qualité.

Alain Le Leuxhe met aussi en avant nos craintes quant à la gratuité des salles municipales ; ce à quoi Mme Pappas, maire de Chaudenay, répond qu'effectivement les mairies rencontrent aussi des difficultés budgétaires et qu'elles doivent bien trouver des solutions.

Gilles Belfils se dit inquiet pour la suite des finances car le contrat avec la CAF qui nous permet de bénéficier de l'aide des FRGS se termine en 2023 et on ne sait pas s'il sera renouvelé.

5) Montant des cotisations pour l'année 2023 :

Jean-Luc PASQUIER, trésorier adjoint rapporte la proposition du CA de laisser la cotisation 2023 à **10 €** par personne.

Cette proposition est mise aux voix (vote à main levée). Elle est adoptée à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

6) Renouvellement du Conseil d'administration (C.A.) :

Sophie Vaillant présente cette question ; elle insiste sur la nécessité et l'intérêt d'avoir de nouvelles personnes parmi nous et les possibilités que nous avons de créer de nouvelles choses. Elle ajoute que les personnes peuvent aussi nous aider ponctuellement comme c'est déjà le cas pour « docs en balade ».

Le C.A. 2022 était composé de 15 personnes : **Hélène Bernard, Patrick Bernard, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Jean-Pierre Losson, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Sylvie Tharreau et Sophie Vaillant.**

Tous ses membres se représentent.

Le C.A. doit être composé d'un minimum de 8 personnes et d'un maximum de 22 personnes (article IX des statuts).

Un appel de candidatures est fait ; **Alexia Barthel et Thierry Itasse** se proposent.

Le nouveau C.A. 2023 est élu, suite à un vote à main levée, à l'unanimité. Il est composé de 17 personnes :

Alexia Barthel, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Thierry Itasse, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Jean-Pierre Losson, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Sylvie Tharreau et Sophie Vaillant.

Le nouveau C.A. se réunira : **lundi 20 mars à 18h30** en mairie.

7) Le Président donne la parole à M.Descieux, conseiller départemental.

Ce dernier remercie l'association pour son travail dans des conditions qui ne sont pas toujours favorables et nous affirme que le Conseil Départemental essaie d'aider les associations à « survivre ».

Il souligne « *le comportement inadmissible de cette municipalité* » et « *trouve dommage qu'à l'échelle de ce territoire, on ne défende pas une association comme la vôtre alors que ce territoire n'en est pas pourvu* ».

Il nous conseille de demander une subvention à la ville de Chagny mais émet des doutes quant à son attribution, « *l'absence de représentant de la municipalité à l'AG n'étant pas un bon signe* ».

Il ajoute que « *Si la mairie de Chagny ne veut pas vous aider, on va devoir réfléchir à comment on peut vous aider* ».

L'assemblée générale est close à 12h15. Le pot de l'amitié termine cette matinée.

Le président,

J.Michel Joly

La secrétaire,

Marie-Odile Herbourg